

Géographie. THEME 1 : DYNAMIQUES TERRITORIALES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE.

Sous-thème 2 : Les espaces productifs et leurs évolutions.

Problématique : Comment les espaces productifs français s'adaptent-t-ils aux changements liés à la mondialisation ?

Un espace productif : Un espace aménagé pour une activité économique, pour produire des richesses.

Mondialisation (programme 4^e) : Extension des interdépendances économiques à l'échelle du monde (voir les FTN).

Démarche : 3 espaces étudiés, 4 approches (« angles d'attaque ») :

- 1)Caractéristiques de l'espace productif étudié
- 2)Les acteurs spatiaux présents et leurs stratégies
- 3)L'impact de la mondialisation sur le territoire en question (gagnant / perdant).
- 4)Quels défis ? Quelles évolutions possibles ?

+ **Pour chaque espace étudié** : un croquis réalisé + une carte complétée sur les espaces étudiés en France.

Etudes de cas réalisées :

-**Un espace industriel : Michelin à Clermont-Ferrand**

-**Un espace agricole : le Grand Ouest laitier**

-**Un espace lié aux services : le quartier d'affaires de la Défense (à Paris)**

Conclusion générale : comprendre ce qu'est un espace productif et les effets de la mondialisation sur les territoires

Les espaces productifs : des espaces producteurs de richesse variés : productions agricoles, services, industrielles.

Les nouvelles dynamiques liées à la mondialisation :

-l'importance de l'innovation

-la métropolisation (concentration des activités, des travailleurs qualifiés, des activités de recherche) dans les grandes villes.

-la mise en réseaux (interconnexion locales, nationales, internationales)

Conséquences importantes : sélection des territoires (espaces gagnants / perdants) ; ouverture (influence / dépendance) ; recomposition des territoires (développement, déclin, reconversion) ; valorisation des territoires (attractivité, atouts : marketing territorial).

Généralisation : Les espaces productifs français et leurs évolutions

1-Les espaces industriels en France.

-**Le secteur industriel : un secteur en mutation**

La France est la **7^{ème} puissance industrielle mondiale** et la **4^{ème}** d'Europe. Les **industries traditionnelles** (métallurgie, textile...) à l'Est du pays subissent les effets **de la crise** et de **la concurrence des pays en développement**. Au Sud et à l'Ouest, les industries **de haute technologie** sont en développement rapide (voir l'étude de cas sur Grenoble).

La mondialisation renforce la concurrence entre les territoires : les grandes métropoles attirent les entreprises, la main-d'œuvre qualifiée, les centres de recherche. On parle de **métropolisation** (exemple : à Clermont-Ferrand, 55% des salariés de Michelin travaillent au siège social et au centre de recherche).

2-Les espaces agricoles en France.

-Le secteur agricole : un secteur moderne et de plus en plus spécialisé

Depuis les années 1950, l'agriculture **s'est beaucoup modernisée** (machines, engrais, chimie...). Elle occupe **moins de 3%** de la population active mais elle est ouverte sur le monde : la France est **la 1^{ère} puissance agricole de l'UE** et le **5^{ème} exportateur mondial** de produits agricoles.

Les espaces agricoles se sont **spécialisés** (**céréales** dans le bassin parisien, **élevage intensif** en Bretagne, **fruits et légumes** dans la vallée du Rhône...). Cette modernisation a des aspects positifs (**des produits moins chers**) et négatifs (**pollution**). Elle est contestée par des méthodes plus « durables » comme l'agriculture biologique.

3-Les espaces de services en France.

-Les services : un secteur fort et diversifié

Le secteur des services est le **1^{er} secteur d'activité** et **gagne des emplois (77%** de la population active, produit **80%** de la richesse du pays). Sous l'effet de la mondialisation, il se concentre **dans les grandes villes** : les activités spécialisées (finance, culture...) sont **au cœur des métropoles** ; les grandes surfaces et entrepôts sont **en périphérie des villes**.

La France est le **1^{er} pays touristique au monde (85 millions** de touristes en 2015). Le tourisme crée **beaucoup d'emplois**, attire de **nombreux étrangers** et il est **très diversifié** (tourisme balnéaire, hivernal, culturel, historique...).

Sous-thème 3. Les espaces de faible densité et leurs atouts.

***Etude de cas** : un exemple d'espace peu peuplé : la Creuse.

***Généralisation** : -La France compte de nombreux espaces de faibles densité de population (moins de 30 hab./km²) : la diagonale des faibles densités (NE-SO) et les massifs montagneux.

-Leurs **caractéristiques** sont : une forte présence de l'agriculture ; des difficultés qui s'accumulent (difficultés de l'agriculture, baisse et vieillissement de la population, fermeture de commerces et services). On parle de « désertification ».

-Ils ont pourtant **des atouts** (paysages, calme, patrimoine)

-Ils connaissent de **nouvelles dynamiques** : installation de nouveaux habitants (les néoruraux : retraités, résidents secondaires) ; valorisation de l'agriculture par des labels de qualité (AOP : Appellation d'origine protégée /AOC : Appellation d'origine contrôlée) ; développement du tourisme (tourisme vert : randonnées, VTT...) ; protection de la nature (Parcs Naturels régionaux ou nationaux) ; installation d'entreprises grâce aux avantages fiscaux accordés par l'Etat (dans les ZRR : zones de revitalisation rurale).